

Le fongicide Quash<sup>MD</sup> procure une suppression à large spectre fiable et polyvalente des maladies et ce, avec un faible taux d'utilisation.

# Quash<sup>MD</sup> sc

## Avantages

- Nouvelle formulation liquide de Quash : Utilisation simplifiée et qui mélange facilement
- Suppression à large spectre des maladies avec un faible taux d'utilisation
- Procure un bon effet résiduel et se déplace du point d'application dans le plant vers l'extérieur
- Court intervalle pré-récolte permettant une plus grande flexibilité de pulvérisation
- Pas de surfactant/adjuvant nécessaire
- Stable chimiquement sous une large gamme de pH et de température
- LMR établi pour l'UE et le Japon, pour les bleuets en corymbe et nain ainsi que les pommes de terre

## Cultures homologuées

- Amandes
- Bleuets (en corymbe et nains)
- Cultures du sous-groupe 20B, incluant le tournesol
- Groseilles
- Baies de sureau
- Noisettes
- Pommes de terre
- Argousier
- Fruits à noyaux
- Tournesol

## Renseignements généraux

- Appliquer avant l'infection, en traitement préventif ou appliquer lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie
- Ne pas faire plus de 2 applications consécutives
- Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète des plants, incluant les fleurs, le feuillage et/ou les fruits lorsque possible



## Informations techniques

### FONGICIDE

> Groupe 3

### MATIÈRE ACTIVE

> metconazole 480 g/L

### FORMAT

> 2 x 4,8 L par caisse

### DÉLAI AVANT LA PLUIE

> 2 heures

### # HOMOLOGATION

> 33081

## Informations d'utilisation particulière

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

### AMANDES

Pourriture brune et brûlure des fleurs ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> )	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	25	<p>Pour favoriser la gestion de la résistance, ne pas appliquer plus de 2 traitements consécutifs de Quash avant de changer de groupe de fongicide (autre que groupe 3)</p> <p>Pour les autres maladies : Commencer les applications avant le développement de la maladie et poursuivre le traitement à un intervalle de 7 à 14 jours tout au long de la saison</p> <p>Ne pas faire plus de 2 applications après la chute des pétales</p> <p>Quash est plus efficace s'il peut sécher avant toute précipitation</p> <p>Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour obtenir une couverture complète des plants</p> <p>L'application en rangs alternés n'est pas recommandée</p> <p>Maximum de 4 applications par saison</p> <p>Maximum 1,02 L/ha par saison</p> <p>Utiliser un volume d'eau de 1 000-4 000 L/ha</p>
---	--------------------------------	----	--

### ABRICOTS, NECTARINES, PÊCHES

Pourriture brune et brûlure des fleurs ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> ) Répression de la gale ( <i>Cladosporium carpophilum</i> )	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	14	<p><b>POURRITURE BRUNE ET BRÛLURE DES FLEURS</b></p> <p>Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose et avant le développement de l'infection, jusqu'au stade de la chute des pétales</p>
Fruit brown rot ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> )	182-292 mL/ha (73-118 mL/acre)		<p><b>POURRITURE BRUNE DES FRUITS</b></p> <p>Application 14 à 21 jours avant la récolte</p>
Répression de l'oïdium ( <i>Podosphaera clandestina</i> )	255-292 mL/ha (103-118 mL/acre)		<p><b>OÏDIUM</b></p> <p>Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène jusqu'à la fin de la croissance terminale</p> <p>Utiliser une dose supérieure dans les cas de forte pression de maladie</p> <p>Maximum 1 application par saison</p> <p>Maximum de 292 mL/ha par saison</p> <p>Volume de pulvérisation de 1 000-4 000 L/ha</p>

### CASSIS, BLEUETS (en corymbe et nains), GADELIER DORÉ, GROSEILLIERS À GRAPPES, ARGOUSIER

Anthraxose ( <i>Colletotrichum acutatum</i> )	188 mL/ha (76 mL/acre)	7	<p>Appliquer lorsque les conditions sont favorable au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes</p> <p>Appliquer lors de la floraison pour l'anthraxose</p> <p>Répéter les applications à des intervalles de 7 jours</p> <p>Maximum 3 applications par saison</p> <p>Maximum 2 applications séquentielles</p> <p>Maximum 564 mL/ha par saison</p> <p>Ne pas appliquer par voies aériennes</p>
---	------------------------	---	---

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

**MÛRES, BLEUETS (en corymbe et nains), GROSEILLIERS DORÉS ET ROUGES, ARGOUSIER**

Anthracnose ( <i>Colletotrichum acutatum</i> )	188 mL/ha (76 mL/acre)	7	Appliquer lorsque les conditions sont favorable au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Pourriture sclérotique : Appliquer au stade du bouton vert Répéter les applications à des intervalles de 7 jours Maximum 3 applications par saison Maximum 2 applications séquentielles Maximum 564 mL/ha par saison Ne pas appliquer par voies aériennes
---	---------------------------	---	--

**BLEUETS (en corymbe et nains)**

Pourriture sclérotique ( <i>Monilinia vaccinii-corymbosi</i> )	188mL/ha (76 mL/acre)	7	Appliquer au stade de la pointe verte pour la pourriture sclérotique, à la floraison pour l'anthracnose, et avant la floraison pour Phomopsis Renouveler les applications à un intervalle de 7 jours. Maximum de 3 applications par saison. Maximum de 540 g/ha/saison
---	--------------------------	---	--

**BLEUETS (en corymbe et nains), BAIES DE SUREAU, ARGOUSIER**

Répression du Phomopsis et de la pourriture du fruit ( <i>Phomopsis vaccinii</i> )	188 mL/ha (76 mL/acre)	7	Appliquer lorsque les conditions sont favorable au développement de la maladie et avant l'apparition des symptômes Phomopsis : Appliquer avant la floraison Répéter les applications à des intervalles de 7 jours Maximum 3 applications par saison Maximum 2 applications séquentielles Maximum 564 mL/ha par saison Ne pas appliquer par voies aériennes
---	---------------------------	---	--

**CERISES (doucees et sûres)**

Pourriture brune et brûlure de la fleur ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> )	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	14	<b>POURRITURE BRUNE ET BRÛLURE DE LA FLEUR</b> Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose, avant le développement de l'infection jusqu'au stade de la chute des pétales
Répression de la tache foliaire du cerisier ( <i>Blumeriella jaapii</i> ) – excluant les pathogènes résistants aux fongicides du groupe 3	292 mL/ha (118 mL/acre)		<b>TACHE FOLIAIRE DU CERISIER</b> Débuter les applications au stade de la pointe verte si les conditions sont favorables au développement de la maladie jusqu'au stade de la chute des pétales
Pourriture brune du fruit ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> )	182-292 mL/ha (73-118 mL/acre)		<b>POURRITURE BRUNE DES FRUITS</b> Appliquer jusqu'à 14 à 21 jours avant la récolte
Répression de l'oïdium ( <i>Podosphaera clandestina</i> )	255-292 mL/ha (103-118 mL/acre)		<b>OÏDIUM</b> Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre l'oïdium jusqu'à la fin de la croissance terminale. Utiliser une dose élevée dans les cas de forte pression de la maladie Maximum 1 application par saison Maximum 292 mL/ha par saison Volume de pulvérisation de 1 000-4 000L/ha

MALADIES CONTRÔLÉES DOSE IAR INFORMATION SUR L'APPLICATION

### AVELINES, NOISETTES

Répression de la brûlure orientale ( <i>Anisogramma anomala</i> )	255 mL/ha (103 mL/acre)	25	Débuter les applications du gonflement à l'éclatement des bourgeons. Poursuivre les traitements à un intervalle de 14 jours. Réduire l'intervalle de traitement à 10 jours si les conditions favorisent le développement de la maladie
--	----------------------------	----	---

### PRUNES, PRUCOTS, PRUNEAUX (frais)

Pourriture brune du fruit ( <i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i> )	182-255 mL/ha (73-103 mL/acre)	14	<b>POURRITURE BRUNE</b> Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène au stade précoce du bouton rose, avant le développement de l'infection jusqu'au stade de la chute des pétales  <b>OÏDIUM</b> Utiliser en rotation avec d'autres fongicides luttant contre le même pathogène jusqu'à la fin de la croissance terminale Utiliser une dose supérieure dans les cas de forte pression maladie Maximum 1 application par saison Maximum 292 mL/ha par saison Volume de pulvérisation de 1 000-4 000L/ha Ne pas appliquer le fongicide Quash aux prunes de type « Stanley »
Répression de l'oïdium ( <i>Podosphaera clandestina</i> )	255-292 mL/ha (103-118 mL/acre)		

### POMMES DE TERRE

Alternariose ( <i>Alternaria solani</i> )	182-292 mL/ha (73-118 mL/acre)	1	Application optimale à la fermeture des rangs  <b>VOLUME DE PULVÉRISATION</b> Sol: 200 L/ha (80 L/acre) Aérien: 50 L/ha (20 L/acre)  <b>BRÛLURE ALTERNARIENNE</b> Maximum 3 applications à forte dose ou 4 à faible dose Maximum 2 applications séquentielles Maximum 876 mL/ha par saison
Dartrose ( <i>Alternaria alternata</i> )	292 mL/ha (118 mL/acre)		

### CALENDULA, RICIN, EUPHORBE, ONAGRE, GRAINE DE NIGER ÉGLANTIER, CARTHAME, ASTER DE STOKES, TOURNESOL

Répression de la pourriture sclérotique ( <i>Sclerotinia sclerotiorum</i> )	292 mL/ha (118 mL/acre)	21	Première application préventive au début ou à la mi-floraison. Deuxième application en pleine floraison 7 à 14 jours plus tard. Maximum de 2 applications par saison Maximum de 584 g/ha par saison
--	----------------------------	----	--

### TOURNESOL

Rouille ( <i>Puccinia helianthi</i> )	292 mL/ha (118 mL/acre)	21	Maximum 2 applications par saison Maximum 584 mL/ha par saison Deux applications peuvent être effectuées avant de faire une rotation avec un fongicide ayant un autre mode d'action pour le même pathogène
--	----------------------------	----	--



1.800.868.5444 | Nufarm.ca | NufarmHortCA

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette pour plus d'information sur l'application pour contrôler les mauvaises herbes, les insectes et les maladies. Consultez l'étiquette du produit pour en apprendre davantage sur les homologations futures, nouvelles cultures, insectes et les modalités d'utilisation. Consultez l'étiquette du produit pour connaître les intervalles avant récolte.

Toujours lire et suivre les instructions de l'étiquette du produit.

Quash<sup>®</sup> est une marque de commerce enregistrée de Valent U.S.A. LLC.

Nufarm Agriculture Inc. est le distributeur canadien des produits Valent de Valent Canada Inc.

75116-04/21

